

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 416f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"l'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Une conférence de la société civile invite le Conseil de l'Europe, l'UE et l'OSCE à soutenir la création d'un Conseil de surveillance européen des médias au Bélarus

Strasbourg, 09.06.2008 – Une conférence organisée par le Conseil de l'Europe sur les médias au Bélarus a conclu à l'absence d'amélioration de la situation des médias et de la liberté d'expression dans le pays. Les autorités bélarusses continuent à faire preuve d'une dureté systématique à l'égard des médias indépendants, en utilisant les forces de police et l'appareil judiciaire pour persécuter les journalistes.

La conférence, qui s'est déroulée les 6 et 7 juin en Pologne, à Varsovie, préconise la création d'un Conseil de surveillance européen des médias au Bélarus, en invitant les représentants des différentes instances européennes, y compris le Parlement européen et l'OSCE, à y siéger en qualité de membres honoraires. Le Conseil se composerait également d'experts issus d'organisations non gouvernementales internationales ; il serait chargé de surveiller la situation des médias et de la liberté d'expression au Bélarus et de réagir en cas de violation.

Les participants à la conférence ont également invité les autorités bélarusses à :

- dépenaliser la législation nationale relative aux médias ;
- mettre un terme à la persécution administrative des journalistes qui assurent la couverture médiatique des manifestations de masse, tout particulièrement lors des périodes électorales ;
- garantir le plein et libre accès de l'ensemble des médias à l'information relative à la période préélectorale et à la tenue des élections ;
- restituer immédiatement les objets confisqués lors des perquisitions effectuées au domicile des journalistes ;
- examiner en compagnie d'un éventail complet d'organisations du secteur des médias l'ensemble des nouvelles initiatives prises en matière de législation relative aux médias, notamment la réglementation annoncée de l'Internet.

Cet événement, organisé par la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (OING) du Conseil de l'Europe et la Fondation Casimir Pulaski réunissait des membres de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), des ONG internationales, des journalistes bélarusses, des défenseurs des droits de l'homme, des représentants de l'opposition démocratique au Bélarus, ainsi que des représentants d'ONG, des experts et des responsables politiques polonais.

La conférence s'inscrit dans le cadre d'une vaste action menée par le Conseil de l'Europe pour soutenir les ONG démocratiques et les médias indépendants au Bélarus. Cette conférence a été chaleureusement accueillie par la présidence suédoise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, qui a rappelé que l'évolution de la démocratie au Bélarus était une préoccupation pour l'Europe, et qu'elle en avait fait une de ses priorités.

Contacts presse :

Jelena Drca, portable +336 62 77 55 04 jelena.drca@coe.int

Jaime Rodríguez, portable +336 89 99 50 42 jaime.rodriguez@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.